

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, C DUCHAMP, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, J LAFFONT M GUYON, G ANTONY, P ROUX, MF MARTIN, JL ARNAUD, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F SOULAVIE, M CEYSSON (proc de B SOUCHE), A ROUSSET (proc de F CHASSON) M TOURVIEILHE et M TAUPENAS.

Nombre de conseillers  
En exercice : 52  
Présents : 37  
Procurations : 5  
Votants : 42  
Absents : 10

Secrétaire de séance : F SOULAVIE

Absents : M ALLAMEL, K ESSAYAR, R KAPPEL, B TEYSSIER, P CORTIAL, J SEBASTIEN, V VANDUYNLAGER, M CHAZE, G DOZ et A LAURENT.

En présence des suppléants non votants : P AYMARD.

Date de convocation : 2/04/2024

**Objet : Bilan acquisitions/cessions 2023.**

L'article L 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale fait l'objet d'une délibération de l'organe délibérant et est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Conformément à ces dispositions :

**I - Etat des acquisitions**

Situation du bien	Référence cadastrale	Superficie m <sup>2</sup> (environ)	Vendeur	Nature du bien cédé	Prix, forme et date de l'acquisition
<b>AUBENAS</b>					
Rue de la Figarette	B n° 3990, 4009 et 4012	135	ETAT (DIR)	terrain nu	945 € Acte notarié du 12/04/2023
<b>LAVILLEDIEU</b>					
2310 avenue Edouard Froment	AS n° 389	9	SCI Chrieth	terrain nu	1 € Acte notarié du 03/02/2023
<b>SAINT-SERNIN</b>					
Les Savels	B n° 273	1 985	SAFER	terrain nu	2 525 € Acte notarié du 20/12/2023
<b>VESSEAUX</b>					
Les Hissards	B n° 702, 706 et 715	6 199	SAFER	terrain nu	5 644 € Acte notarié du 03/07/2023

Soit un total de 9 115 €.

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20240409-DEL09042024-10-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2024  
Date de réception préfecture : 12/04/2024

## II - Etat des cessions

Néant

## III - Etat des cessions de droits réels

Situation du bien	Référence cadastrale	Usage du bien	Bénéficiaire	Nature du droit réel	Prix, forme et date du droit réel
<b>LACHAPELLE SOUS AUBENAS</b>					
Chemin des Traverses	B n° 1343	bassin de rétention	SCI MULSANNE	servitude de vue	Gratuit Acte en la forme administrative en date du 20/10/2023

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- De prendre acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas en 2023 ;
- De préciser que le tableau récapitulatif figure en annexe au compte administratif de l'exercice 2023.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 10 avril 2024.  
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20240409-DEL09042024-10-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2024  
Date de réception préfecture : 12/04/2024